



Le 16 janvier 2023

## LEVÉE DE L'AVIS D'ÉBULLITION

La Municipalité de Saint-Ulric informe ses résidents de la levée de l'avis d'ébullition préventif de l'eau potable pour l'ensemble de son territoire. Rappelons que cet avis préventif d'ébullition était en vigueur depuis le 8 janvier 2023. Il n'est donc dorénavant plus nécessaire de faire bouillir l'eau avant de la consommer.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre grande collaboration.

Louise Coll, GMA  
Directrice générale\greffière-trésorière  
Municipalité de Saint-Ulric  
128, Ave Ulric-Tessier  
Saint-Ulric Qc  
G0J 3H0  
Web : [www.st-ulric.ca](http://www.st-ulric.ca)  
Tel: 418-737-4341